



ACAT - RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2018

Assemblée générale 30 et 31 Mars 2019

L'année 2018 a été une année marquée par de nombreux changements : changement de gouvernance, départ du délégué général en poste depuis 18 ans et de certains salariés,...

Mais aussi une année pendant laquelle l'ACAT a enregistré, comme bon nombre d'associations et ONG financées en tout ou partie par des dons, une baisse significative du nombre de donateurs conséquemment à la réforme fiscale entraînant la suppression de l'ISF, installant le prélèvement de l'impôt à la source, entraînant une frilosité des donateurs potentiels.

Néanmoins le volume des dons n'a pas chuté autant qu'on aurait pu le craindre. Alors que le budget prévoyait une baisse de trésorerie, autrement dit un excédent des charges sur les produits, de 118 900 euros, le résultat consolidé de l'exercice montre une baisse de seulement 38 531 euros. *(Soit 3 fois moins importante).*

RÉSUMÉ DES COMPTES en Euros

Catégorie	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2018	Réalisé - Budget	Ecart en %
PRODUITS	3 032 590,73	2 942 329,86	2 932 600,00	9 729,86	3,3
National	2 960 937,13	2 873 289,18	2 858 400,00	14 889,18	5,2
Régions	71 653,63	69 040,68	74 200,00	(5 159,32)	(7,0)
CHARGES	2 902 553,97	2 980 861,05	3 076 300,00	(95 438,95)	(3,1)
National	2 808 200,68	2 879 600,31	2 977 300,00	(97 699,69)	(3,3)
Régions	94 353,29	101 260,74	99 000,00	2 260,74	2,2
RÉSULTATS	130 036,79	(38 531,19)	(143 700,00)	105 168,81	-
National	152 736,45	(6 311,13)	(118 900,00)	112 588,87	-
Régions	- 22 699,66	(32 220,06)	(24 800,00)	(7 420,06)	-

Comme le montre le tableau ci-dessus :

Les produits se sont élevés à 2 942 330 euros, de 3,3 % au-dessus du budget prévisionnel et les charges ont été de 2 980 861 euros, soit 3,1 % en dessous du budget.

Si on regarde les comptes du National, les produits ont été de 5,2% au-dessus du budget et les charges de 3,3% en dessous du budget.

Pour les régions, les produits ont été en baisse de 7 % par rapport à 2017, alors qu'une hausse avait été prévue dans le budget, et les charges ont dépassé le budget de 2,2 % , augmentant de 7,3 % comparé à 2017.

Cependant, les charges des régions ne représentent que 3,4% des charges totales de l'association.

Analyse des principaux postes des Produits

- Les dons non affectés : constituent 70% du total des produits
 - Les 68,50 % proviennent des dons directement adressés au Secrétariat National :
1 991 602 €
 - 1,5 % proviennent des collectes en région :
32 572 €
- La Fondation ACAT a soutenu les projets de l'ACAT-France à hauteur de 139 000 €
Avec la suppression de l'ISF, les dons à la Fondation ont subi une baisse conséquente, de l'ordre de plus de 50%
- Les adhésions représentent un produit de 266 667 € pour 2018, un recul de 9% par rapport à 2017. Les abandons de frais des bénévoles ont été en 2018 de 30 938 €, ils constituent au même titre que les cotisations, des fonds privés.
- Les legs : les libéralités consenties à l'ACAT en 2018, se montent à 204 831 €, soit une forte augmentation, de plus de 271%. Une tendance qui se confirme sur le premier trimestre 2019.
- Dans les autres produits, les abonnements et vente de publications représentent un montant de 70 593€ en baisse de 16% par rapport à 2017.
- Les subventions ont été de 29 517€ (solde d'une subvention pluriannuelle venant financer une action de formation délivrée par l'ACAT à des défenseurs des droits mauritaniens)

Analyse des principaux postes des Charges

Les Ressources humaines du secrétariat national, constituent la moitié des charges totales de l'association, soit : 1 494 734 €, charge inférieure de 21 566 € par rapport au budget prévisionnel.

Elles comprennent les salaires bruts (969 253 €), la Sécurité Sociale (URSSAF 326 533 €), les charges complémentaires de mutuelle & provisions pour congés payés & frais sur tickets repas salariés & médecine du travail (96 266 €), les ruptures conventionnelles (62 980 €), les tickets repas salariés (32 342 €), la formation (7 360 €).

Les trois autres postes importants sont :

1/ Les sous-traitances pour 316 048 €, montant inférieur par rapport au budget prévisionnel 2018. Les sous-traitances comprennent notamment les impressions (160 216 €), les travaux graphiques et sous-traitances mailings et routage, mise sous pli (96 384 €)

2/ Les Affranchissements et Frais téléphoniques ont été de: 291 504 €, moins que le budget prévisionnel 2018,

3/ les Hébergements et déplacements : 253 495 €, fortement en hausse par rapport aux 184 300 € inscrits dans le budget prévisionnel - dû à l'AG 2018 (grève tournante SNCF qui a provoqué plus de jours d'hébergement) et au Séminaire de 2 jours en novembre 2018 faisant travailler ensemble des élus et des salariés

On peut aussi commenter d'autres charges telles que :

- Loyers et locations : 185 985 €
- Les Honoraires (127 704 €) dont Recrutements (42 000 €), Séminaire (17 500 €), Affaire Lierville (15 438 €), Gestion de la paie (9 016 €), Cabinet Ancile (33 840 €), Commissaire aux comptes (8 400 €)...
- Impôts et taxes de 102 573 €
- Les Cotisations et adhésions à d'autres associations de 15 654 €
- La Cotisation à la FIACAT de 40 000 €
- Les droits divers comprenant entre autres : le droit d'usage logiciels, droits d'auteurs (SACEM), droit à l'image et d'usage photos ou dessins ou vidéos,ont été de 37 971 €.
- Personnel intérimaire (263 €)

LA TRÉSORERIE

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018
Trésorerie National	2 013 622,14	2 184 628,99	2 040 238,06
Trésorerie Régions	116 666,89	114 386,88	101 133,34
Trésorerie consolidée	2 130 289,03	2 299 015,87	2 141 371,40

Il n'y a pas eu de modification notable dans notre gestion conservatrice de l'épargne de l'association en 2018. Nous avons réinvesti l'épargne qui était à terme dans des placements sécurisés à moyen ou long terme, en l'occurrence près de 104 000 € dans des parts sociales du Crédit Coopératif et 100 000 € dans des parts sociales à la Caisse d'Épargne.

Conclusion

Les finances de l'ACAT restent saines dans un environnement défavorable aux associations. La nouvelle Déléguée Générale et son équipe, ainsi que le Comité directeur, sont attentifs à limiter les dépenses non indispensables et à engager de nouvelles campagnes pour augmenter nos produits.

Présenté et approuvé
Assemblée générale du 30 mars 2019

Elisabeth HÉRIARD
Trésorière